

## CANICULE ET SANTÉ

### Synthèse nationale relative à l'excès de mortalité N° 02

17/08/2023

#### Points clés

- La deuxième canicule de l'été s'est déroulée du 17 au 26 juillet 2023 et a concerné 10 départements du Sud Est.
- Au niveau national, aucune surmortalité n'est observée pendant cet épisode. Au moins 30 décès en excès sont observés en Provence-Alpes-Côtes d'Azur. **Cette première estimation établie à moins de 3 semaines de la fin de l'épisode est issue de données de mortalité non complètes** (Données arrêtées le 16/08). Du fait du pont du 15/08, et la fermeture des services de l'état civil, il est possible que les estimations indiquées dans ce bilan soient sous-estimées.
- Aucun accident du travail mortel n'a été notifié par la Direction générale du travail à Santé publique France sur les départements et périodes concernés par la canicule observée.
- Cette estimation ne reflète pas l'ensemble de l'impact de la chaleur sur la santé : elle ne prend pas en compte l'impact de la chaleur en dehors des canicules, ni les impacts sur la morbidité.
- La chaleur est un risque pour la santé, y compris en dehors des périodes de canicule, nécessitant la mise en place des mesures de gestion et de prévention pour diminuer l'impact de la chaleur sur les populations.

#### Situation météorologique

La deuxième canicule de l'été s'est déroulée du 17 au 26 juillet 2023. Elle a concerné 10 départements des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 11,8 % de la population résidente en France hexagonale. La durée moyenne de cette canicule par département a été de 3,9 jours (3 à 7 jours, selon les départements). La moitié des départements concernés par cette 2<sup>e</sup> canicule (Alpes Maritimes, Corse du Sud, Isère, Haute Loire, Vaucluse) ont également été en canicule lors de la 1<sup>ère</sup> vague nationale.

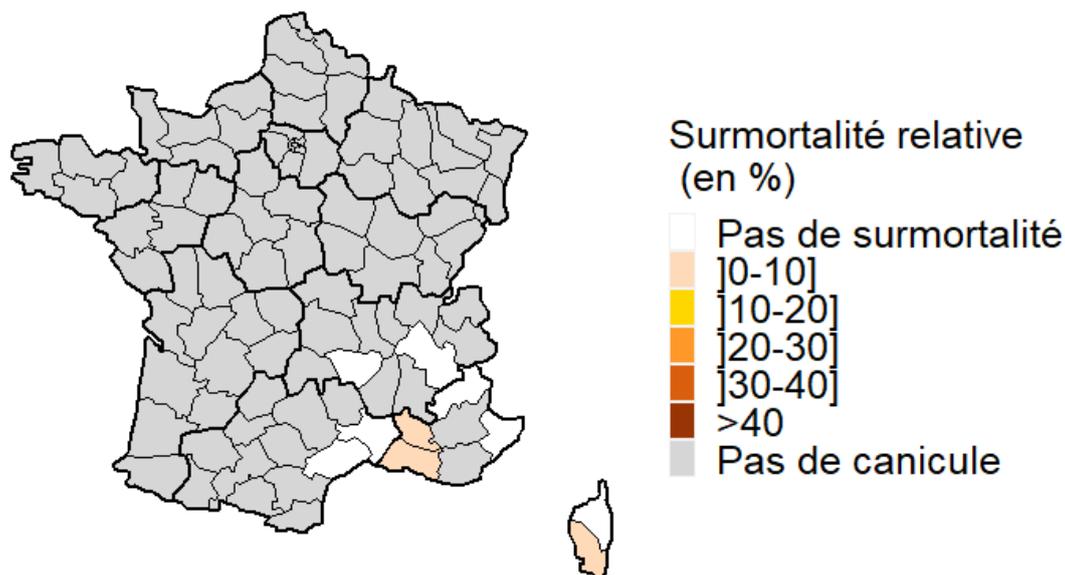
#### Mortalité en population générale

Le calcul de l'excès de mortalité pendant les canicules repose sur les données de mortalité toutes causes confondues issues des bureaux d'état-civil et transmises par l'Insee, dont la durée de consolidation est de 1 mois. L'estimation publiée dans cette synthèse correspond à une première estimation établie moins de 3 semaines après la fin de la période de canicule.

A noter que le pont du 15/08 peut avoir modifié les délais habituels de remonté de la mortalité, conduisant à une consolidation moindre des données. Cette estimation sera consolidée dans le bilan final.

Sur les périodes et départements concernés par la canicule, aucun décès en excès n'est estimé par rapport à l'attendu (Données mortalité arrêtées le 16/08). Au moins 20 décès en excès sont observés dans le département des Bouches-du-Rhône (+6,9%) et au moins 10 décès (+9,7%) en excès dans le Vaucluse. Les autres départements présentent une absence d'impact ou une sous-mortalité qui peut être en partie due à la non-consolidation des données, qui doivent donc être interprétées avec prudence à ce stade.

Figure 1 / Estimation non consolidée de la surmortalité relative départementale pendant la canicule du 17/07/2023 au 26/07/2023. Source : GEOFLA-IGN, 2016, Insee, Santé publique France.



## Accidents du travail mortels en lien possible avec la chaleur

Aucun accident du travail mortel en lien possible avec la chaleur a été notifié à Santé publique France par la Direction Générale du Travail dans les départements concernées pendant cette 2<sup>ème</sup> canicule.

En fin d'été, Santé publique France publiera un bilan consolidé de l'impact sanitaire des différentes canicules et plus globalement de l'exposition de la population Française hexagonale aux fortes chaleurs durant toute la période estivale 2023. Ce bilan présentera :

- L'estimation finale de l'excès de mortalité consolidée sur l'ensemble de l'été et détaillée par canicule.
- Les décès attribuables à la chaleur, à l'aide d'une méthode statistique développée à Santé publique France.

La chaleur est un risque pour la santé, y compris en dehors des périodes de canicule, nécessitant la mise en place des mesures de gestion et de prévention pour diminuer l'impact de la chaleur sur les populations.

## Méthodologie

### Données météorologiques

Les données météorologiques utilisées pour la production de ce point épidémiologique proviennent de Météo France. Cependant, ces données seront affinées en fin d'été. Par conséquent le nombre de départements ou les périodes considérés comme canicule peuvent évoluer à la marge dans le bilan final.

### Données de mortalité issues des bureaux d'état-civil, transmises par l'Insee

Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues d'un échantillon d'environ 5 000 communes transmettant leurs données d'état-civil (données administratives sans information sur les causes médicales de décès) sous forme dématérialisée à l'Insee. Ce réseau couvre 84 % de la mortalité nationale. Les résultats et estimations présentés dans ce bulletin à partir de cette source sont produits uniquement à partir des données de cet échantillon de communes et ont été extrapolés à l'ensemble de la population.

Compte tenu des délais légaux de déclaration d'un décès à l'état-civil (24h, hors week-end et jour férié) et du délai pris par le bureau d'état-civil pour saisir les informations, un délai entre la survenue du décès et l'arrivée des informations à Santé publique France est observé. On note ainsi, au niveau national et en moyenne sur l'ensemble de l'année, que les informations de 50% des décès survenus un jour J sont disponibles à Santé publique France à J+3. Cette part est de près de 95% à 10 jours. Les

délais de transmission peuvent être allongés ponctuellement; c'est notamment le cas lors de vacances scolaires, jours fériés, week-end prolongés, forte période épidémique...

### **Méthode de calcul de l'excès de risque pendant les canicules**

Le nombre hebdomadaire de décès est comparé à un nombre attendu de décès, estimé à partir du modèle statistique développé dans le cadre du projet Européen EuroMomo et utilisé par 28 pays ou régions européens. Ce modèle a été adapté pour être utilisé à un pas de temps quotidien. Ce modèle prend en compte les données historiques sur six années, la tendance générale et les fluctuations saisonnières. Il exclut les périodes habituelles de survenue d'évènements extrêmes pouvant avoir un impact sur la mortalité (chaleur/froid, épidémies). Le modèle est appliqué au niveau départemental, tous âges et chez les <15 ans, 15-44 ans, 45-64ans, 65-74 ans et >=75 ans.

## **En savoir plus**

Dossiers et rapports de Santé publique France :

- [Dossier fortes chaleurs et canicules](#)
- [Comprendre et prévenir les impacts sanitaires de la chaleur dans un contexte de changement climatique](#)

Ressources méthodologiques :

- [Canicule : dispositif d'alerte et de surveillance et dispositif de prévention de Santé publique France](#)
- [Le projet Européen Euromomo](#)

Dossiers Météo France : [Le réchauffement climatique observé à l'échelle du globe et en France](#)